

Avis public aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité du Canton de Havelock

Date du scrutin : 2022-11-20

Par cet avis public, Mylène Vincent, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 12 mois le 4 octobre 2022.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 4 octobre 2022. Vous ne devez pas être sous curatelle ni être privé(e) de vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président ou la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 5 novembre 2022.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente ou le président d'élection.

COORDONNÉES DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Mylène Vincent

Adresse : 481 route 203, Havelock (Qc), J0S 2C0

Téléphone : 450-826-4741

SIGNATURE

Donné à _____ Havelock _____



Présidente d'élection

le

2022	10	24
année	mois	jour

Public notice to immovable owners and occupants of a business establishment

Municipality Township of Havelock

Polling date 2022-11-20

By this public notice, Mylène Vincent, the returning officer, announces the following to the owners of an immovable and the occupants of a business establishment.

1. You may have the right to vote if you are the owner of an immovable or if you are the occupant of a business establishment in the municipality for at least 12 months on October 4th, 2022.
2. To be eligible, you must be 18 years of age or older on polling day and have the Canadian citizenship on October 4th, 2022. You must not be under curatorship or deprived of your election rights on that date.
3. To exercise your voting right, you must submit the appropriate document:
 - An application for entry if you are the sole owner of an immovable or sole occupant of a business establishment.
 - If you are one of the co-owners of co-occupants of an immovable or a business establishment, a power of attorney designating one person among you, who will be entered on the list.

To obtain the required forms, contact the returning officer. Please send the completed form to the address provided below.

4. In order for the application to be valid for the current election, you must submit your form no later than November 5th, 2022.

The application for entry on the list of electors or the power of attorney remains valid until it is replaced or withdrawn. If you want to replace or withdraw an existing application for entry or a power of attorney, please contact the returning officer.

CONTACT INFORMATION OF THE RETURNING OFFICER

Mylène Vincent

Adresse : 481 route 203, Havelock (Qc), J0S 2C0

Téléphone : 450-826-4741

SIGNATURE

Given to Havelock on



Returning officer

2022	10	24
year	month	day